



## Négociations salariales 2023, Propositions, 2ème Réunion / 3

Pour rappel, à ce jour, l'inflation est à 6,2 %.

Au total, l'enveloppe d'augmentations serait de :

- 1,5 AG + 3,8 AI = 5,3%



Et demain ? La direction refuse d'inclure à l'accord une clause de revoyure<sup>1</sup>. L'AG<sup>2</sup> serait déclenchée en janvier avec rétroactivité sur décembre et les AI<sup>3</sup> seulement en avril mais il n'y aura pas d'autre négociation salariale en 2023.

Aujourd'hui nous réclamons une enveloppe de 6,2 % ce qui représente : 9,30 Millions

La direction nous propose une enveloppe de 5,3 % ce qui représente : 7,95 Millions

Nous parlons donc d'un delta de 1,35 millions d'Euros quand Eiffage annonce une trésorerie disponible de

# 4,8 Milliards.

<sup>1</sup> Clause de revoyure : Engagement de se revoir en fonction de l'évolution économique

<sup>2</sup> AG : Augmentation générale, tout le monde touche quelque chose

<sup>3</sup> AI : Augmentation Individuelle, augmentation en fonction de l'appréciation de votre hiérarchie



La direction propose maintenant :

- Augmentation générale de 1,5%
- Enveloppe d'Augmentation Individuelle de ~~3,5%~~ 3,8 %
- Enveloppe pour égalité professionnelle de ~~1000€~~, 1500€
- Ik déplacement à ~~0,30€~~, 0,32€
- Amplitude ~~2,5%~~, 3,5%
- Indemnité Grand Déplacement mini 92€
- Km sur note de frais + 6 %
- Majoration véhicules électrique + 20 %
- Repas barème gestion 23,70 € (+2.6%)
- Hôtel passage au même barème qu'Eiffage soit :
  - Paris : 130€
  - banlieue : 124€
  - capitales régionales : 110 €
  - autres villes : 90€.
- Poste à prime ~~+3%~~, +3,5 %
- Prime transport sédentaire ~~+2%~~, +3,5 %
- Tickets restaurant passage de 8,60 € à ~~8,90 €~~, 9,00€
- Restaurant d'entreprise subvention de ~~2,10 €~~ à 2,18 €
- Médailles de travail passage à ~~29 €~~, 30€ par an d'ancienneté
- Forfait mobilité durable (vélo) à 110 € non cumulable avec la prime de transport sédentaire.
- Titre de transport pris en charge à 75% au lieu de 50%
- Prime de maître d'apprentissage de 200€/an si formation suivie et preuve de suivi d'apprenti.

Vos réactions sur  
[unsa.clemessy@gmail.com](mailto:unsa.clemessy@gmail.com)

Prochaine et dernière réunion le 15 décembre.



L'UNSA défendra toujours le pouvoir d'achat